Existerait-il encore des descendants des membres du peloton d'exécution de Mata Hari ?

« Au bruit des clairons, les troupes défilent devant le cadavre, sauf un tout petit soldat, qui était placé tout juste devant moi pendant l'exécution, et que je dépose évanoui sur le gazon. »
Existerait-il encore des descendants des membres du peloton d'exécution de Mata Hari ?
Le récit a du se transmettre dans leur famille, en particulier celle de ce tout petit soldat qui s'est évanoui. Merci.



Mata Hari [Public domain], via Wikimedia Commons

Réponse apportée le 13/04/2017 par médiathèque de Rueil-Malmaison

L'extrait que vous citez dans votre question provient de l'ouvrage suivant :

Le mystère de la vie et de la mort de Mata Hari
Enrique GOMEZ CARILLO
Editions E. Fasquelle, 1925
Cet ouvrage est consultable sur Gallica, bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France.
Il est très romancé et la véracité de l'anecdote concernant l'évanouissement du « tout petit soldat » n'est donc pas avérée.

Nous sommes par conséquent retournés aux sources en consultant en ligne le procès-verbal de l'exécution de Marguerite Zelle, dite Mata Hari, sur le site **Mémoire des Hommes.**
Nous apprenons que l'exécution de Mata Hari a eu lieu à Vincennes le 15 octobre 1917 et que les hommes constituant le peloton d'exécution, composé conformément au décret du 7 octobre 1909, appartiennent au 4e régiment de Zouaves. Le coup de grâce lui est donné par un maréchal des logis et le décès constaté par le médecin aide-major de 1ère classe Robillard.

Les soldats constituant les pelotons d'exécution restaient anonymes, leurs noms ne sont pas précisés dans les procès-verbaux. Si tant est que l'histoire de ce « tout petit soldat » soit vraie, rien ne permet donc de connaître son nom, pas plus que celui de ses camarades et par conséquent d'identifier leurs descendants.
Mais vous trouverez des éléments intéressants sur le ressenti des soldats faisant partie des peletons d'exécution et la transmission orale dans les familles dans l'ouvrage suivant :
Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)
Nicolas Offenstadt
Editions Odile Jacob, 1999
Voyez plus particulièrement les chapitres suivants :
« Le rite » et « la confusion des sentiments », pp. 49-58.
Ainsi que l'annexe 1, articles 51 et 52 du décret du 7 octobre 1909 sur l'exécution des condamnés, pp. 265-266.

Eurêkoi – Médiathèque de Rueil-Malmaison